Newsletter n°4 : Inscription à une session de formation annuelle validant le programme d'accréditation 2016

NEWSLETTER N° 4

Vous devez participer obligatoirement :

- soit à la formation présentielle **au Palais des Congrès le lundi 9 novembre 2015 à Paris**

- soit à la **Webformation 2016.**

Nous vous rappelons que cette formation **est obligatoire** et compte pour votre programme d'accréditation ou votre bilan annuel **2016**.

Votre présence à la journée est obligatoire au moins une fois sur un cycle de trois ans à partir de novembre 2012.

La première année du cycle est l'année de votre premier bilan.

Ainsi, pour la validation de votre bilan 2016 , vous devez avoir assisté à au moins une session présentielle depuis 2013.

Pour les adhérents dont le premier bilan a eu lieu en 2013 ou après, si vous n'avez pas encore participé à une session présentielle, votre présence est obligatoire cette année.

Ces cycles de 3 ans ne sont pas cumulables et plusieurs présences physiques durant un cycle ne pourront être « reportées » sur le cycle

suivant.

Comme l'année dernière, la formation présentielle d'ORTHORISQ est limitée à la matinée du lundi 9 novembre de 8h à 13h en raison de l'organisation par le CNP-SOFCOT d'une « journée DPC ».
De ce fait, l'Assemblée Générale d'ORTHORISQ proprement dite aura lieu le mardi 10 novembre en fin de matinée.

Comme les années précédentes, le vote des adhérents sur les questions inscrites à l'ordre du jour aura lieu par internet. L'ordre du jour vous sera adressé par courriel dans les jours précédents. Vous serez invité à voter par internet jusqu'au dimanche 15 novembre minuit.

Votre Inscription en pratique

Pour vous inscrire à la matinée du lundi 9 novembre, au Palais des Congrès de Paris, ou à la Webformation ORTHORISQ, **vous devez être à jour de votre cotisation 2015**.
La matinée commençant dès 8h du matin, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance par internet sur le site internet d'ORTHORISQ, et de vous présenter à l'accueil du Grand Amphithéâtre muni de votre badge électronique que vous aurez imprimé vous-même.

Date limite d'inscription par internet :

- Pour la Matinée du lundi 9 novembre 2015 : jusqu'au dimanche 8 novembre 2015 (avec votre badge électronique que vous aurez imprimé à l'avance)

- Pour la Webformation validant votre bilan 2016 : jusqu'au samedi 15 novembre 2015.

1. **Connectez-vous sur le site www.orthorisq.fr**

Dans la rubrique « A la une » ou dans votre « Espace adhérent » dans

l'onglet « Journée de formation » vous pourrez vous inscrire en cliquant sur le lien actif vous renvoyant vers le site de la SOFCOT.

Ou rendez-vous directement sur le sur le site www.sofcot.fr

Identifiez-vous sur "Espace Membre" (menu en haut à droite de la page d'accueil),

2. **Puis saisissez votre identifiant et votre mot de passe :**

Identifiant : adresse email (et non plus votre nom de famille)

Mot de passe : cliquez sur "mot de passe oublié" pour en générer un nouveau.

- **Soit vous avez déjà réglé votre cotisation 2015 :**

Cliquez sur « Inscription à une formation » et suivez la procédure jusqu'au bout.

- **Soit vous n'avez pas réglé votre cotisation 2015 :**

Cliquez sur « Payer votre cotisation Orthorisq »

Une fois que vous avez réglé votre cotisation, cliquez sur « Inscription à une formation présentielle » et suivez la procédure jusqu'au bout.

3. **N'oubliez pas que le règlement de votre cotisation n'implique pas votre inscription automatique à la matinée.**

Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail et, le cas échéant, votre reçu de cotisation de la part d'ORTHORISQ.

Si vous avez choisi la Webformation ORTHORISQ

Une fois inscrit à la Webformation (voir modalités ci-dessous), vous recevrez immédiatement une confirmation d'inscription.

Vers la fin décembre 2015, un lien et vos codes (identifiant et mot de passe) pour accéder à son contenu sur la plateforme Web mise à votre disposition.

Vous seront proposées notamment les interventions réalisées lors de la matinée de novembre 2015 suivies d'un questionnaire d'évaluation à remplir et un ou des modules de formation.

Après avoir suivi les différents modules et répondu aux questionnaires correspondants, votre formation sera validée.

Vous recevez dès lors une attestation de participation par e-mail.

De combien de temps je dispose pour suivre la Webformation ORTHORISQ pour la validation de votre bilan 2016 ?

Le portail sera ouvert vers la fin du mois de décembre 2015 et accessible jusqu'à la date d'échéance de votre bilan 2016, et au plus tard le 30 novembre 2016.

A tout moment vous pourrez interrompre votre formation et vous reconnecter :

- pour reprendre la formation là où vous vous étiez arrêté
- pour télécharger une copie de votre attestation de participation

Tant que vous n'aurez pas terminé votre web-formation, des relances par email vous seront envoyées régulièrement. **Aucun retard ne sera accepté.**

Les présentations qui ont eu lieu lors des journées précédentes sont à votre disposition sur le site d'ORTHORISQ dans l'« Espace adhérents », onglet « Journée de formation ».

Pour toute information complémentaire concernant ORTHORISQ, vous pouvez contactez le secrétariat d'ORTHORISQ par courriel à **orthorisq@orthorisq.fr.**

Orthorisquement Vôtre,

La Direction d'ORTHORISQ